

SITUATION EN FRANCE

Surveillance de la grippe :
 renseignements communiqués pour la période du 20 au 26 octobre 1986 par les laboratoires de :

AGENTS	FRANCE NORD				FRANCE SUD			
	Isolements	Conversions	Titres élevés	Nombre de malades	Isolément	Conversion	Titres élevés	Nombre de malades
Grippe A	-	-	1	510	-	1	3	587
Grippe B	-	-	-	510	-	-	-	-
Grippe C	-	-	-	200	-	-	-	-
Parainfluenza 1	-	-	-	492	-	1	2	644 (total)
Parainfluenza 2	1	-	2	456	-	-	-	-
Parainfluenza 3	9	3	14	490	-	-	11	-
Virus respiratoire syncytial	-	-	-	508	-	-	2	-
Adénovirus	3	-	6	566	-	-	13	-
Ornithose Psittacose	-	-	3	741	-	-	10	-
Mycoplasma pneumoniae	-	-	6	710	-	2	11	-
Fièvre Q	-	-	5	507	-	-	1	-

En France Nord, les diagnostics d'affections respiratoires comportent beaucoup de V.R.S. et de parainfluenza 3.

En France Sud, 7,6 % de syndromes respiratoires sont signalés parmi la clientèle des médecins généralistes.

En Grande-Bretagne, une épidémie de grippe due au virus **A/Singapore/6/86** a été notée dans un pensionnat de jeunes garçons.

LE POINT SUR...

À PROPOS DU CHOLÉRA — ÉTÉ 1986

Entre le 2 août et le 9 octobre 1986, 38 cas de choléra ont été déclarés et 37 confirmés par le Centre national de référence pour le typage des vibrions (Institut Pasteur, professeur Dodin). Depuis cette dernière date aucun nouveau cas n'a été enregistré.

1. Les caractéristiques épidémiologiques de l'infection sont les suivantes :

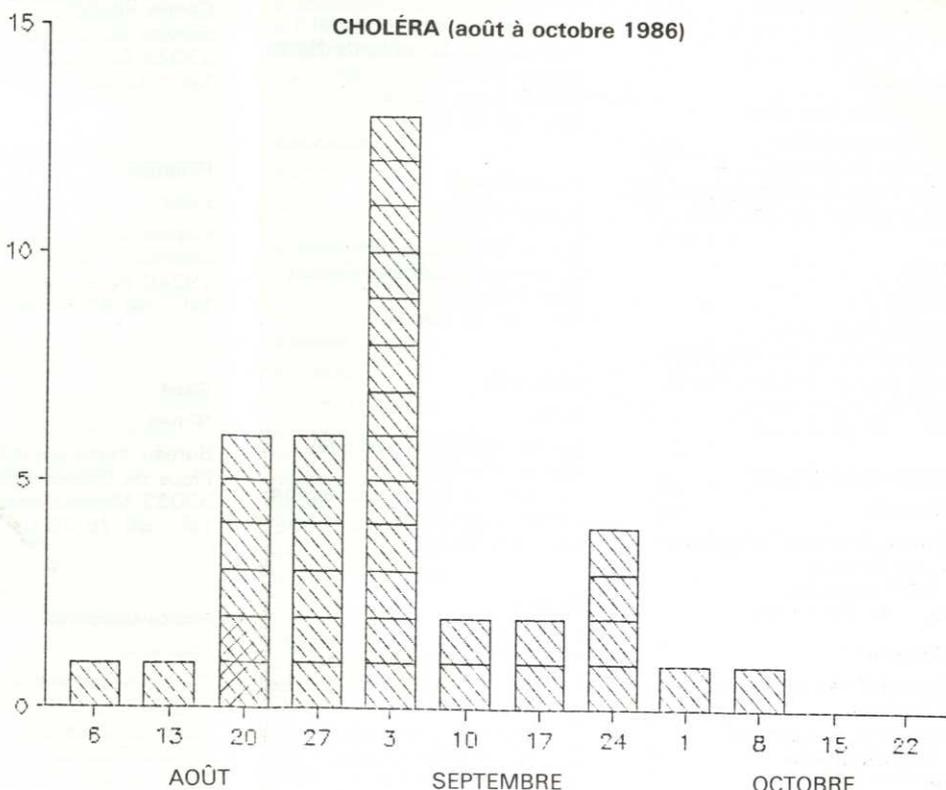
a. *Les personnes atteintes* sont en majorité des Algériens de retour de vacances en Algérie (33 cas). Parmi eux, 6 présentaient des signes avant le départ d'Algérie, 16 dans les 48 heures après le retour, 1 dans les cinq jours et 1 dans les quinze jours; 9 étaient des cas secondaires familiaux dont certains asymptomatiques.

Les quatre autres cas étaient constitués :
 - d'un Marocain n'ayant pas quitté la France mais vivant en relation étroite avec des Algériens de retour de leur pays d'origine,
 - d'une Française de retour d'Égypte,
 - de deux cas autochtones;

b. *La répartition dans le temps* (cf. tableau) montre une incidence maximale pendant la deuxième quinzaine d'août avec un pic à la fin du mois, correspondant à un retour de vacances;

c. *La répartition géographique* révèle que les cas enregistrés proviennent principalement des grandes métropoles : région pari-

Nombre de cas



sienne (22 cas), Marseille (4 cas), Toulouse (4 cas familiaux), Lyon (2 cas), Lille (1 cas), Clermont-Ferrand (1 cas), Mont-Saint-Martin (1 cas), Béthune (1 cas), Nice (1 cas);

d. *L'agent responsable* isolé a été un vibron **El Tor Ogawa** pour l'ensemble des personnes atteintes sauf pour un des cas autochtones chez qui il a été retrouvé un **El Tor Inaba**;

e. *L'expression clinique* a été variable, allant de l'absence de symptomatologie à la déshydratation aiguë ayant entraîné la mort chez un enfant de 10 ans. Un malade a présenté un infarctus mésentérique qui a pu être déclenché par un phénomène hypovolémique dû au vibron. Dans les 35 autres

cas, l'évolution a été favorable sans séquelles.

2. **Les mesures préventives immédiates** ont été les suivantes :

- autour de chaque cas, prélèvement de selles, chimioprophylaxie et désinfection ont limité les risques de contamination;
- les passagers en provenance de zones d'endémie ont reçu des avis sanitaires;
- des notes d'information concernant les précautions d'hygiène alimentaire ont été distribuées par les services du Contrôle sanitaire aux frontières, aux passagers à destination de l'Algérie;
- conformément au Règlement sanitaire

international, l'O.M.S. a été informé de la situation française.

3. **À long terme**, le risque de voir se développer en France des foyers autochtones de choléra est extrêmement faible en raison de la surveillance et du traitement des eaux destinées à la consommation humaine. Toutefois, le cas autochtone à sérotype **Inaba** invite à une certaine vigilance et à une surveillance étroite de l'environnement. Il est donc envisagé par le Centre national de référence d'effectuer une surveillance régulière du pouvoir vibriocide d'échantillons de sérums provenant de centres de transfusion.

LISTE DES CENTRES DE VACCINATIONS

Habilités à effectuer la vaccination antiamarile

et à délivrer les certificats internationaux de vaccination contre la fièvre jaune

(Arrêté du 25 juillet 1986)

Alpes-Maritimes

Nice
Centre hospitalier régional
5, rue Pierre-Dévoluy
06031 Nice Cedex
Tél. : 93 55 91 50

Nice
D.D.A.S.S., C.S.F., B.P. 2
Centre administratif
Route de Grenoble
06027 Nice Cedex
Tél. : 93 83 91 71

Ardennes

Charleville-Mézières
Centre hospitalier
Service de médecine E
08011 Charleville-Mézières Cedex
Tél. : 24 57 91 57

Aube

Troyes
Centre hospitalier
Laboratoire de microbiologie
101, avenue Anatole-France
10003 Troyes Cedex
Tél. : 25 49 55 33

Bouches-du-Rhône

Marseille
Bureau municipal d'hygiène
6, rue Briffaut
13005 Marseille
Tél. : 91 55 11 11

Marseille
Hôpital d'instruction des armées
A. Laveran
Boulevard A.-Laveran,
13013 Marseille
Tél. : 91 66 68 11

Marseille
Hôpital Houphouët-Boigny
416, chemin de la Madrague-
Ville
13015 Marseille
Tél. : 91 69 91 32

Calvados

Caen
Centre de vaccination
antiamarile
Centre hospitalier régional
Avenue de la Côte-de-Nacre,
niveau 16
14033 Caen Cedex
Tél. : 31 94 81 12

Haute-Corse

Bastia
Bureau municipal d'hygiène
3, boulevard Général-Giraud
20200 Bastia
Tél. : 95 31 68 14

Côte-d'Or

Dijon
Centre hospitalier régional
Hôpital d'enfants
10, bd de Lattre-de-Tassigny
21034 Dijon Cedex
Tél. : 80 65 81 23

Doubs

Besançon
Centre hospitalier régional
Service des maladies infectieuses
et tropicales
2, place Saint-Jacques
25030 Besançon Cedex
Tél. : 81 52 33 22

Drôme

Valence
Bureau municipal d'hygiène
Place Louis-le-Cardonnel
26000 Valence
Tél. : 75 43 38 87

Eure

Évreux
Centre hospitalier
Service du docteur Fresney
27023 Évreux Cedex
Tél. : 32 33 17 00

Finistère

Brest
Hôpital d'instruction des armées
Clermont-Tonnerre
29240 Brest-Naval
Tél. : 98 80 80 80

Gard

Nîmes
Bureau municipal d'hygiène
Place de l'Hôtel-de-Ville
33033 Nîmes Cedex
Tél. : 66 76 70 01

Haute-Garonne

Toulouse
Centre hospitalier régional
Purpan
Place du Docteur-Baylac
31050 Toulouse Cedex
Tél. : 61 49 11 33

Gironde

Bordeaux
Contrôle sanitaire aux frontières
Santé-Voyages
Hôpital Saint-André
86, cours d'Albret
33000 Bordeaux
Tél. : 56 92 87 54

Bordeaux
Hôpital d'instruction des armées
Robert-Picqué
Route de Toulouse
33998 Bordeaux-Armées
Tél. : 56 80 84 22

Hérault

Béziers
Bureau municipal d'hygiène
Boulevard Jean-Bouin
34500 Béziers
Tél. : 67 76 90 10

Montpellier

Institut Bouisson-Bertrand
Rue de la Croix-Verte
Zolad
34100 Montpellier
Tél. : 67 54 45 77

Ille-et-Vilaine

Rennes
Centre hospitalier des Armées
Ambroise-Paré
11, rue d'Échange
35998 Rennes-Armées
Tél. : 99 79 16 40